Envoyé en préfecture le 29/07/2026
Reçu en préfecture le 29/07/2026
Publié le
ID : 029-212901318-20260729-2026_07_08_01-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT FINISTÈRE
ARRONDISSEMENT DE MORLAIX
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LANDIVISIAU

COMMUNE DE LOCMÉLAR
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DELIBÉRATION N° 2026-07-08-01

Nombre de Conseillers : - En Exercice : 10
- Présents : 8
- Votants : 8
- Procurations : 2

Date de la Convocation : 2 juillet 2026
Date de l'affichage : 2 juillet 2026

Le huit juillet deux mil vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur MOAL Pierre-Yves, maire.

PRÉSENTS : MOAL Pierre-Yves, OGER Thibaud, HIRRIEN Jean-Paul, FAGOT Cyrille, GOURCY Sandra, RAUTUREAU Mikaël et BOTHOREL Philippe.
ABSENTS EXCUSÉS : MOAL Michelle, qui a donné procuration à QUENTRIC Magalie et ABGRALL Pauline, qui a donné procuration à OGER Thibaud.
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : OGER Thibaud

Objet : Participation aux frais – Guides SPREV

Chaque année, des visites guidées de l'enclos paroissial de notre commune sont assurées par des guides recrutés, formés et encadrés par la SPREV (Sauvegarde du Patrimoine Religieux En Vie), association qui organise ce service d'accueil dans plusieurs enclos paroissiaux et édifices religieux de Bretagne.

Le recrutement des guides est effectué par la commune de Sizun, les deux communes se répartissant ensuite les périodes de présence des guides sur leurs sites respectifs. La présence des guides sur notre commune est fixée du 6 au 31 juillet, les mardis et vendredis après-midi.

Dans ce cadre, il est proposé que notre commune participe financièrement aux frais d'emploi engagés pour cette mission, au prorata de la période dont elle bénéficie. L'année dernière, le montant de la participation était de 372 €.

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal** et à **10** voix pour :

➢ **DÉCIDE** de participer aux frais d'emploi des deux guides de la SPREV, recrutés par la Commune de Sizun, pour la période du 6 au 31 juillet 2026, les mardis et vendredis après-midi.

Envoyé en préfecture le 29/07/2026
Reçu en préfecture le 29/07/2026
Publié le
ID : 029-212901318-20260729-2026_07_08_01-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT FINISTÈRE
ARRONDISSEMENT DE MORLAIX
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LANDIVISIAU

COMMUNE DE LOCMÉLAR
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DELIBÉRATION N° 2026-07-08-01

Fait à Locmélar, le 23 juillet 2026

Le Maire,
MOAL Pierre-Yves

Le secrétaire de séance,
OGER Thibaud